

> Défense européenne

La lettre d'EuroDéfense France N°12 - Janvier 2004

BP 44 – 00445 ARMEES - Tel/Fax 01 44 42 42 15

E-mail : eurodefense-France@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Emile Blanc. Rédacteur en chef : Pierre Bayle.

Bonne année !

Au seuil de cette nouvelle année je forme des vœux pour une année 2004 plus sereine, plus heureuse.

2003 aura été une année difficile.

Tout d'abord la guerre en IRAK aura vu naître une scission grave au sein de l'Europe avec d'un côté des partisans inconditionnels des Etats Unis et de l'autre des partisans d'une politique plus réfléchie. Il n'y a eu ni concertation au sein de l'UE ni vision commune. Le résultat est une Europe partagée, une « double Europe ». La phrase de Condoleeza Rice « Pardonnez à la Russie, ignorez l'Allemagne et punissez la France » devrait amener l'Europe à réfléchir sur l'importance d'une UE forte et construite.

Ensuite, il faut noter l'échec des initiatives soutenues par la France. En particulier, l'échec de la CIG qui a vu une opposition farouche de la part de la Pologne et de l'Espagne. Depuis Saint Malo, nous assistons à un recul constant d'une Europe politique intégrée. Pour que l'Europe continue à avancer faudra-t-il en arriver à une Europe à deux vitesses, donc à une «Europe dédoublée» ?

Enfin, même si cela n'est pas directement lié aux questions de défense, l'Euro a montré qu'il n'était pas accepté par tous les pays de l'Union. La Grande Bretagne, le Danemark et la Suède ont rejeté la monnaie européenne. Que feront demain les nouveaux entrants ? Allons-nous vers une double Europe monétaire ?

Heureusement quelques lueurs d'espoir apparaissent : la Tchéquie vient de louer des Gripen suédois de préférence à des F16 américains jugés de conception ancienne. La Hongrie a choisi également le Gripen, et l'Autriche a penché pour l'Eurofighter. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces choix. Dans d'autres secteurs, la préférence européenne marque également des points. L'Europe de la Défense est en train de devenir réalité certes doucement mais n'est-ce pas de bon augure en ce début d'année. Continuons donc à œuvrer pour une politique de défense et de sécurité européenne renforcée par une concertation plus grande et une plus grande cohésion des 25.

Emile Blanc

Une délégation d'EuroDefense-France à l'U.E : ambiance d'optimisme sur l'avenir

L'association ne s'était pas rendue à Bruxelles depuis la visite à l'UEO en 1999 et la rencontre des présidents conduits par Pierre Schwed avec Javier Solana en 2001. L'évolution

rapide depuis lors des affaires européennes dans le domaine de la politique internationale et de la défense, les aléas des relations transatlantiques, ainsi que les perspectives encore incertaines du futur « traité constitutionnel » ont rendu nécessaire d'aller faire le point avec les autorités Bruxelloises qui voudraient bien nous recevoir.

Une délégation du Conseil conduite par Emile Blanc et par Yves Pagniez s'est rendue à Bruxelles le jeudi 27 novembre 2003. Les présidents des associations sœurs avaient été invités à l'accompagner, seul Andrew Douglas-Bate, président d'ED-UK, avait pu se libérer.

L'appui du représentant permanent français auprès du Comipolitique et de sécurité (COPS) de l'UE, madame l'ambassadeur Bermann, a permis à la délégation d'être reçue successivement par monsieur Barnier, commissaire européen et président du groupe de travail « défense et sécurité » au sein de la Convention, puis par le Général Hagglund, ancien CEMA finlandais et actuel président du comité militaire, et enfin par monsieur Solana, haut représentant pour la PESC. Un « briefing initial », un déjeuner de travail et une séance de conclusions avec madame Bermann et l'amiral MacGrath ont permis de tirer le meilleur profit de ces rendez-vous.

Voici les points forts du dialogue avec les autorités rencontrées :

Avec l'Ambassadeur Bermann et l'Amiral Mac Grath (représentant militaire français) :

- la réflexion stratégique en commun (type « Livre Blanc européen »), longtemps refusée, est maintenant reconnue nécessaire par tous les pays ;
- il y a une accélération dans les opérations réalisées par l'UE : Concordia en Macédoine (avec ses développements, participation de l'Eurofor, action de police armée), Artémis au Congo ; cela devrait aboutir en Bosnie en 2004, sous une forme à définir ; l'OSCE étudie également une intervention en Moldavie ;
- les relations avec l'OTAN sont très étroites, mais pas toujours faciles ; malgré une grande méfiance de principe, le principe d'une capacité propre de commandement et de conduite d'opérations devrait être retenu ;
- Diplomatie et Défense sont deux thèmes sur lesquels des progrès sont prévus par le projet de la Convention ; le détail des décisions de la CIG est encore incertain ;
- Une des difficultés du comité militaire est de parvenir à muscler autant la « jambe autonome » que la « jambe avec OTAN » ; en outre, à part Belgique et Grèce, la France est un peu isolée quand elle souligne la nécessité de lien étroit et rapide entre autorité politique (Conseil) et la chaîne de commandement durant toute la durée d'une opération (ce qui ne veut pas dire « micromanagement » paralysant) ; enfin, pour répondre aux besoins, la chaîne de commandement doit permettre la coordination des capacités civiles et des capacités militaires ;
- Le processus capacitaire se déroule normalement ; aucun financement de moyens autre que national n'est envisagé ;
- Entre OTAN et UE, il y a une surenchère regrettable, sur les moyens de réaction rapide ;
- Aujourd'hui, l'évolution des opinions est nécessaire pour soutenir le processus. Un « Think tank » européen est nécessaire, ou un collège type « IHEDN » européen qui ne ferait nullement concurrence au collège de l'OTAN. De même, la communication de l'UE sur la défense doit être améliorée ;
- Les réactions des pays sont complexes. Certaines réticences demeurent face aux avancées en cours. L'initiative en Iran (Royaume-Uni, Allemagne, France) est perçue à la fois comme

positive (l'Europe existe enfin) et négative (spectre d'un « directoire »). Les 15 « anciens » comme les 10 « nouveaux » laissent percer un certain agacement devant l'attitude américaine, pour des raisons qui peuvent être différentes.

- On commence à pouvoir tirer des enseignements des récentes opérations de l'UE ; la question du contrôle politique et de la chaîne de commandement y apparaît centrale, aussi bien pour Concordia en Macédoine (solution « OTAN » compliquée) que pour Artémis au Congo ;

- Il est essentiel que d'autres pays que la France s'investissent comme « nation-cadre » ; le Royaume-Uni souhaite l'être en Bosnie ; quid pour la suite ?

Avec Monsieur Michel Barnier, commissaire européen, président du groupe de travail « Défense sécurité » de la Convention :

- le travail de la Convention, et particulièrement du groupe de travail, était très difficile compte tenu de la diversité des options de chaque pays ;

- il s'est appliqué à dédramatiser, à « désidéologiser » et à décriper, avec comme guide permanent les déclarations de St Malo « autonomie et complémentarité » ;

- 3 points sont unanimement admis :

- l'actualisation de toutes les tâches de Petersberg
- la solidarité contre le terrorisme (avec mobilisation des moyens civils et militaires) ;
- la création (mise en œuvre par anticipation) de l'Agence de l'armement... ;

- 2 autres devraient être adoptées avec l'accord essentiel de la Grande-Bretagne :

- une disposition de défense collective respectant celle de l'OTAN ;
- la possibilité concrète de « coopérations structurées » ;

- Sur ce dernier point particulièrement, le résultat de la CIG est encore incertain, l'actuel projet de compromis étant peu réaliste ; il est certain que si ces coopérations ne peuvent se faire dans l'UE, elles se feront à l'extérieur, autour des « éclaireurs » que sont les pays fondateurs, l'Espagne, le Royaume-Uni, etc.. : un « Schengen militaire ».

- Le bon sens populaire a raison de dire que la décision de « faire la guerre » ne se délègue pas ; aujourd'hui, il n'est pas question de la déléguer, mais chacun a intérêt à la partager ;

Avec le Général Hagglund, président du comité militaire, ancien CEMA finlandais :

- L'UE dispose déjà du COPS, du comité militaire, de l'état-major, d'une part, du contrat capacitaire d'Helsinki et de la définition des missions de Petersberg d'autre part, du concept stratégique enfin

- Elle a déjà réussi des interventions : Concordia, Artémis ; d'autres zones de conflits sont difficiles : l'UE ne peut agir en tant que telle en Palestine (seuls les USA, ou peut-être l'OTAN sous commandement US), la Russie ne souhaite pas voir l'UE en Moldavie, quant à la Géorg...!

- Par contre, des divergences subsistent sur l'interprétation à donner au concept d'autonomie ; doit-on la comprendre « avec la permission de l'OTAN » ? quand pense-t-on qu'il y a « duplication » ?

- Dans sa rédaction actuelle l'article sur les garanties de défense mutuelle serait plus contraignant que l'article V du traité de Washington ;

- Actuellement le staff militaire de l'UE fait un travail d' « alerte précoce » et d'analyse de situation mais pas de planification militaire ; il peut s'appuyer sur les Etats-majors nationaux des pays membres ;

- L'UE dispose d'un instrument de gestion des crises mais n'a pas les moyens d'opérations lourdes à longue distance ;

- Il faut définir les capacités de réaction rapide qui, s'agissant de celles de l'OTAN comme de celles de l'UE, font appel à des unités comparables des états membres ;
- Il est très important qu'ait été créée dès maintenant l'Agence pour la Recherche et l'Armement.

Avec Monsieur Javier Solana :

- On peut aujourd'hui espérer que la CIG soit finalement un succès : la défense européenne va bouger. Il y a des difficultés beaucoup plus importantes dans d'autres domaines, mais la défense ne fera pas les frais du compromis ;
- Au delà des opérations menées aujourd'hui par l'UE, nous devons avoir une capacité autonome de planification ;
- L'Agence est déjà un progrès considérable, avec un conseil d'administration (les ministres) permettant de prendre en commun des vraies décisions avec les industriels ; malgré les difficultés bureaucratiques prévisibles, l'avenir est à l'unification des organismes (Agence, OCCAR, GAEO,...), avec la présence des neutres, dont certains sont très intéressés (Suède) ;
- Il est vrai que les coopérations structurées peuvent apparaître aux 10 « nouveaux » comme une complication difficile à comprendre, d'autant que les armées sont de faible dimension, mais la Pologne devrait être intéressée ;
- Le concept stratégique est le résultat d'un travail mené pour la première fois en commun ; le document initial rédigé par le haut-représentant a été amendé, mais surtout diffusé et expliqué lors de trois séminaires (Paris, Rome, Stockholm) ; il mentionne l'importance de la prévention des crises ;
- La création du poste de ministre des A.E. avec une certaine durée est essentielle vis-à-vis des pays tiers ; « mon successeur aura sans doute quelques difficultés avec sa double casquette ».

Les membres de la délégation sont revenus à Paris avec le sentiment optimiste que des progrès importants étaient à portée de l'UE dans les mois qui viennent, aussi bien dans le domaine des actions concrètes, que dans celui des organisations (organes de commandement, agences, processus de coopération). Loin d'en retenir que l'action de nos associations serait désormais moins utile, ils sont convaincus au contraire qu'il faut redoubler d'efforts, à la fois pour soutenir et faire connaître les avancées en cours, mais aussi pour éviter qu'on s'en contente en oubliant le long chemin qui reste à parcourir pour que l'UE ait à la fois l'ambition, les objectifs et les moyens de tenir sa place dans le monde.

Quant à elles, les autorités rencontrées ont pu mieux apprécier la réalité de l'outil que constitue le réseau de nos onze associations, et n'ont pas ménager leurs encouragements à poursuivre et amplifier nos actions. En attendant la prochaine visite à Bruxelles en 2004 ou 2005, aussi bien monsieur Barnier que madame Bermann ont assuré au président Blanc qu'ils acceptaient le principe de rencontrer à Paris un plus grand nombre de membres d'EuroDéfense-France.

François Bresson

IXe Rencontres internationales à Bonn

Les IXe Rencontres EuroDefense, organisées du 24 au 26 septembre à Bonn par ED-Deutschland, furent une très grande réussite en raison de l'excellente organisation, de la

grande qualité des interventions et d'un renforcement de la cohésion de notre mouvement. Pour organiser ces journées, ED-Deutschland a bénéficié du total soutien du Collège fédéral des études de sécurité (équivalent de l'IHEDN). Près de 120 adhérents de dix de nos associations (sur onze) et plusieurs dizaines d'invités, dont le général de CA Perruche venu de Lille, y ont participé activement. L'agencement des séances de travail, le nombre et la durée des exposés ont permis de véritables débats. De plus, le fait que salles de réunion et hébergement étaient dans un même lieu a évité des pertes de temps et prolongé les échanges. La seule remarque est sur la traduction des exposés (ceux en anglais n'étaient pas traduits). A la création d'EuroDefense, il avait pourtant été convenu d'utiliser deux langues (français et anglais).

Les intervenants étaient, pour la plupart, des responsables de haut niveau (parlementaire membre de la Convention, Directeur du SG du Conseil de l'UE, Directeur général de l'E-M, GAEO, Vice-président EADS, etc.).

Les aspects politiques, militaires et industriels de la construction de la défense européenne, auxquels s'ajoutait une étude sur les opinions publiques, ont été successivement traités. Les propos de tous les orateurs étaient sans détour et d'une très grande clarté. A aucun moment, les auditeurs n'ont eu l'impression de "langue de bois" ou de discours convenu. Les questions furent nombreuses, directes et toujours pertinentes (coopération renforcée, conséquences de l'élargissement pour la défense, interopérabilité, présidence de l'agence d'armement par une personnalité de premier plan...).

Plusieurs questions de fond ont été débattues : décision à l'unanimité ou à la majorité, pacte de stabilité et effort de défense, cohérence des structures existantes en matière d'armement avec la future agence, insuffisance de l'information sur les réalisations européennes en matières de défense comme l'opération Artémis, etc.) Sur tous ces sujets, une prise en compte, plus forte que par le passé, de l'exigence de surmonter les divergences a entraîné une évolution très nette de l'attitude des adhérents de toutes les associations. Dans l'ensemble, l'affirmation de certitudes des uns s'est conjuguée avec la détermination de comprendre des autres. Incontestablement, non seulement, depuis l'origine, tous partagent la même conviction de l'impérieuse nécessité de construire ensemble la défense de l'Europe mais il semble désormais que tous regardent dans la même direction. La cohésion de notre mouvement en sort affermie !

En définitive, grâce à cette volonté de rechercher des solutions communes, ces "IXe Rencontres" marquent peut-être une étape. Ce souci de parvenir à un consensus indique un renouveau, quelles que soient les difficultés constatées depuis au niveau des gouvernements et de la CIG. Beaucoup sont conscients du risque de voir le projet de Constitution européenne prendre le même chemin, par un mécanisme analogue, que le "Plan Fouchet" qui marquait à son époque une avancée considérable en matière de défense. Les conséquences en seraient durablement négatives.

Toutefois la très grande majorité des participants, tous pays confondus, semblaient raisonnablement optimistes sur les chances de parvenir à construire ensemble une défense européenne ; Les présidents des associations, quant à eux, ont quitté Bonn décidés à s'appuyer sur ces journées pour donner un nouvel élan à EuroDefense.

Claude Dehouck

Libres propos **Armements : l'U.E. compétente**

Par Burkard Schmitt, chercheur à l'Institut Européen de Stratégie

Jusqu'à présent, les pays membres de l'Union européenne ont exclu l'armement du processus d'intégration européenne. Aujourd'hui cependant, il semble qu'une véritable perspective d'évolution se dessine : les travaux de la Convention sur l'Avenir de l'Europe et le débat sur la récente Communication de la Commission sur une politique commune d'équipements de défense sont en effet révélateurs de la plus grande ouverture des gouvernements nationaux à l'égard d'une implication possible de l'Union dans le domaine d'armement.

L'UE pourraient effectivement jouer un rôle utile dans la nécessaire réforme du secteur de l'armement, étant à même de développer une structure institutionnelle plus cohérente et d'exploiter un large spectre d'instruments, qu'ils relèvent du premier pilier ou de la PESC. Cette combinaison peut favoriser la mise en œuvre d'une stratégie globale dans les trois domaines où l'action s'impose : l'acquisition, la recherche et le marché de défense.

Il est clair qu'une réforme globale de ces trois domaines ne se fera pas du jour au lendemain. Les discussions sur la création d'un marché vont continuer pendant plusieurs années, en suivant la feuille de route définie par la Communication de la Commission. Une nouvelle organisation de la recherche ne peut pas non plus naître en un jour et dépendra sans doute des résultats de l'action préparatoire que la Commission vient de lancer. Le projet d'une Agence européenne d'Armement, de Recherche et des Capacités, par contre, pourrait avancer vite maintenant que le Conseil de Thessalonique a annoncé sa création pour 2004.

Cette Agence pourrait bien entendu prendre différentes formes, et les discussions sur les détails ont à peine commencé. Les clés de son succès sont pourtant relativement claires :

1) Il est essentiel que l'Agence ne devienne pas « seulement » une autre institution d'armement, superposée à celles déjà existantes hors de l'UE. Au contraire, sa création doit être l'occasion de rationaliser le dispositif actuel et d'organiser un workflow cohérent. Pour réaliser ces objectifs, l'Agence devrait notamment :

- Couvrir toute les phases d'acquisition, de la définition des besoins au soutien de service, et assurer en particulier l'interaction entre l'harmonisation des besoins militaires et la recherche ;
- Intégrer les instruments et les organisations existantes s'ils sont appropriés (notamment l'OCCAR).

2) L'Agence a besoin d'un mandat fort. Elle devrait :

- Suivre l'ensemble des capacités (militaires, technologiques, industrielles) ;
- Travailler la base des planifications nationales et celles de l'Union ;
- Développer une approche long terme (jusqu'à vingt ans selon les capacités) ;
- S'occuper du développement des systèmes européens mais aussi organiser des achats sur étagères.

3) L'Agence a besoin à la fois d'une grande autonomie vis-à-vis des Etats-membres et d'un soutien politique fort. Elle devrait donc :

- Disposer de groupes de travail permanents et d'un budget autonome pour ses propres projets de recherche ;
- Etre dirigé par un Directeur fort qui dispose d'un accès direct aux ministres pour

contrebalancer d'éventuelles réticences des administrations nationales ;

Il reste à prouver que les Etats-membres seront capables de surmonter leurs réticences traditionnelles et qu'ils oseront faire le saut qualitatif qui est nécessaire pour une vraie réforme du secteur de l'armement. Le consensus actuel reste fragile et pourrait vite se dissiper dès que les discussions deviendront plus détaillées. Et pourtant, les Européens n'ont pas le choix : s'ils veulent maintenir une base industrielle et technologique compétitive et mettre leurs forces au niveau, ils devront envisager des solutions ambitieuses. Celles-ci seront possible si les gouvernements reconnaissent, enfin, que l'armement en Europe n'est plus un domaine national réservé et redéfinissent en conséquence leurs propres intérêts nationaux.

Burkard Schmitt
Chercheur à l'Institut d'Etudes
de Sécurité de l'UEO

Gouvernements européens et industrie coopèrent sur les capacités et les technologies futures pour systèmes aériens de combat

Communiqué des ministères de la défense de France, Allemagne, Italie, Espagne,
Suède et Royaume-Uni.

Six des principales nations européennes ont annoncé aujourd'hui qu'elles travailleront ensemble sur les technologies de pointe qui permettront de développer les capacités européennes dans le domaine des systèmes aériens de combat. Les ministres de la défense de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni ont signé aujourd'hui une déclaration sur les systèmes de combat aérien futurs européens. La déclaration lance en partenariat avec l'industrie un programme de technologies cohérent et ciblé, pour soutenir et développer sur les deux prochaines décennies les capacités européennes en matière de systèmes aériens de combat. Ce programme est baptisé ETAP (European Technology Acquisition Programme - Programme Européen d'Acquisition de Technologie)(1). Les travaux commencent sans délai dans les secteurs prioritaires relatifs aux systèmes aériens de combat futurs. Une étude commune aux six nations, dont les résultats sont attendus pour l'été 2002, donnera un premier recensement des capacités militaires dont les armées de ces nations auront besoin vers 2020. Elle identifiera également les systèmes et les technologies qui pourraient procurer ces capacités et ceux qui profiteraient le plus d'un développement en commun. Dans leur déclaration, les ministres invitent l'industrie européenne à poursuivre ses investissements dans ces travaux en cohérence avec les gouvernements, et à apporter des solutions innovantes en coopération, dans le but d'utiliser au mieux les fonds publics. La déclaration a été signée à Bruxelles juste avant la Conférence d'amélioration des capacités réunissant les ministres de la défense de l'Union Européenne. Elle s'inscrit dans le prolongement des accords précédents entre les six nations, qui reconnaissent le besoin pour l'Europe d'une industrie aéronautique et d'électronique de défense efficace et compétitive au niveau mondial, soutenue par une coopération internationale concernant l'harmonisation des spécifications et des programmes d'acquisition.

NDLR

(1) Le programme européen d'acquisition de technologie ETAP est destiné à poser les fondations des systèmes aériens de combat européens du futur. Ces systèmes aériens de

combat futurs comprennent aussi bien des avions pilotés (qui peuvent fort bien être des améliorations des avions existants tels que l'Eurofighter, le Gripen et le Rafale) que des drones (2) (véhicules aériens sans pilote à bord - UAVs) tirés en l'air ou du sol, des drones de combat (UCAVs), des missiles de croisière conventionnels à long rayon d'action (CALCM) ou encore les systèmes de commandement, de contrôle, de communication, de calcul et de renseignement (C4I) qui les relient.

(2) Un drone (UAV - Uninhabited Air Vehicles) vole à l'aide de capteurs et de calculateurs embarqués, le contrôle de la mission étant assuré par un opérateur au sol ou dans un autre avion. Les drones peuvent être tirés en l'air ou du sol, et peuvent en général être récupérés pour être réutilisés. Un drone de combat comporte une charge militaire pour attaquer des cibles. Un missile de croisière est en général tiré à distance de sécurité, emporte une charge militaire et n'est pas récupérable.

Déclaration ministérielle

Le Ministre de la défense de la République française, le Ministre fédéral de la Défense de la République fédérale d'Allemagne, le Ministre de la défense de la République d'Italie, le Ministre de la défense du Royaume d'Espagne, le Ministre pour la Défense du Royaume de Suède et le Secrétaire d'Etat pour la Défense du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Agissant dans l'esprit des déclarations des chefs d'État et de gouvernement du 9 décembre 1997, stipulant qu'ils partagent un intérêt politique et économique vital en une industrie

aéronautique et de défense efficace et compétitive au niveau mondial, Agissant dans l'esprit de l'accord cadre signé le 27 juillet 2000 sur les mesures destinées à faciliter les restructurations et l'activité de l'industrie européenne de défense, notamment les chapitres concernant les travaux de recherche et de technologie dans le domaine de la défense et l'harmonisation du besoin militaire,

Reconnaissant la nécessité pour leurs pays et pour l'Europe de conserver une base industrielle et technologique forte et compétitive, ainsi que la capacité à long terme de concevoir, produire et intégrer des systèmes aériens de combat, Considérant les besoins envisageables pour de tels systèmes vers la fin de la prochaine décennie (2020),

Favorisant l'harmonisation des exigences militaires dans ce domaine,

Ont décidé notamment de conduire en commun d'ici l'été 2002 une étude destinée à fournir une première évaluation de leurs besoins respectifs de capacités à l'horizon 2020 et à identifier les types de systèmes et les technologies associées qu'il conviendrait de développer en commun,

Ont décidé de lancer, en coopération avec l'industrie, un programme ciblé de recherche et de technologie (le programme ETAP : European Technology Acquisition Programme - Programme européen d'acquisition de technologie) couvrant les technologies clés dans le domaine des systèmes aériens de combat futurs,

Demandent à leurs Directeurs Nationaux d'Armement de continuer à soutenir en priorité les programmes de technologie déjà en cours, afin qu'ils atteignent leurs objectifs et d'assurer au plus tôt la signature des arrangements internationaux nécessaires pour le programme ETAP, dont la gestion pourrait le moment venu être confiée en tout ou partie à l'OCCAR, Prévoient d'affecter à ces activités les financements étatiques adéquats,

Encouragent l'industrie européenne à

- contribuer financièrement à cet effort

- proposer des solutions innovantes et des initiatives pour soutenir cette activité, y compris suggérer de possibles regroupements et/ou coopérations afin de tirer le meilleur parti des capacités existantes dans les industries de chaque pays.

Une collection dédiée aux questions de défense

>> POURQUOI UNE COLLECTION ?

Ce projet, lancé par Fabienne Mercier-Bernadet (Docteur en histoire, Ancienne auditrice de l'IHEDN, Chargée de cours à L'EHEI), vise à rassembler, au sein d'une collection dédiée aux questions de défense, l'ensemble des centres de réflexion du ministère français de la Défense pour contribuer efficacement à la diffusion de leurs études et de leur réflexion stratégique. Cette collection, qui devra s'efforcer de toucher un public élargi, sera leur tribune, contribuant ainsi au renforcement du lien armée-nation.

Plusieurs objectifs sous-tendent ce projet : bénéficier du retour d'expérience, souvent négligé, des personnels de ces organismes ; publier les réflexions des stagiaires (notamment du CID et du CHEM) ; organiser une réflexion sur des thèmes à définir ensemble, mettre à contribution les centres de réflexion (commande d'articles) ; tendre vers une réflexion interarmées (confrontation des perceptions des différentes armées sur un thème choisi).

À ce jour, hormis la collection d'Hervé Coutau-Bégarie aux éditions Économica (faible diffusion), qui se limite de surcroît aux questions de stratégie pure, il n'existe pas de collection dédiée aux questions de défense, qui pourront être abordées dans une perspective stratégique. Les ouvrages publiés correspondent le plus souvent à des initiatives isolées. Or, une précédente expérience (collection « Renseignement & guerre secrète », éditions Lavauzelle) prouve qu'il existe bien un « effet collection », qui permet de se positionner sur le marché comme la référence dans le domaine d'investigation déterminé.

>> COMITÉ SCIENTIFIQUE

Une collection doit pouvoir s'appuyer sur un comité scientifique. Outre que celui-ci est le garant de la qualité des publications, il est un vecteur de diffusion et une source d'« alimentation » en colloques, études, etc. Cette collection devra donc s'appuyer sur un comité scientifique réunissant notamment les représentants de chacun des organismes que nous souhaitons associer à l'opération.

Centres de la réflexion militaire identifiés à ce jour : CESM, IHEDN, CHEM, CID, CESA, CDES et les services historiques de l'Armée

Monde associatif, domaine de la défense : AA-IHEDN, Guerrelec, EuroDéfense, Acoram, ARRI, Démocraties, Groupe X-Défense, Commission défense d'ESSEC, etc.

À plus long terme, on peut envisager d'associer à cette initiative des centres de réflexion comme la FRS, l'Institut Diplomatie & défense, etc. pour la publication de leurs travaux et des actes de colloques qu'ils organisent une ou plusieurs fois par an. Ces publications pourraient contribuer à fonder la légitimité de la collection et permettraient de faire connaître sa spécificité, en nous ouvrant plus largement sur le monde « civil ».

>> NATURE DES PUBLICATIONS

La collection devra s'imposer comme la référence incontournable en matière de stratégie et de défense. Elle devra notamment parvenir à s'inscrire dans le courant de réflexion sur l'existence (ou l'inexistence) d'une stratégie française de puissance et favoriser l'édition des travaux sur cette question. Nous proposons plusieurs types de publications, l'objectif de publier 6 ouvrages par an, dans un premier temps :

- Les études des stagiaires du CID et du CHEM (notamment) – lorsqu'elles n'exigent pas la

confidentialité –, regroupés selon des thèmes définis en étroite relation avec le comité scientifique. Il pourra s'agir de travaux déjà réalisés au cours des précédentes années, ou de travaux initiés après l'établissement de la liste des thèmes de réflexion que nous retiendrons. L'intérêt de cette démarche pour nos partenaires réside dans la motivation que peut constituer, pour leurs stagiaires, la promesse d'une publication pour les meilleurs travaux.

- Les rapports des auditeurs de l'IHEDN. Il est possible d'envisager de lister les différents thèmes qui ont été proposés à la réflexion des auditeurs au fil des ans pour une éventuelle publication. Nous pourrions remonter assez loin dans le temps et publier, par exemple, les conférences qui ont été proposées sur l'action psychologique (par exemple). Ces différents travaux pourraient être enrichis d'une introduction proposant un point de situation.

- Les travaux des différentes commissions de l'AA-IHEDN et les actes des différents colloques organisés par l'AA et les autres associations du monde de la Défense.

- Des ouvrages des différents services historiques : SHAT, SHM, SHAA, SHG.

- À plus long terme, la traduction d'un ouvrage de référence étranger dans le domaine d'expertise de la collection ; un système de réciprocité pourrait être mis en place avec les maisons d'édition : pour la traduction d'un de leurs ouvrages. En fonction des thèmes, des partenariats ponctuels avec des industriels de la défense pourront être envisagés (Thalès, EADS, etc.).

>> DIFFUSION

Chacun des centres ou associations identifiés pour participer à l'élaboration de cette collection dispose d'un organe de communication (lettre à usage interne, bulletin d'information, etc.). Au plan de la diffusion des ouvrages que nous nous proposons de publier, c'est un atout indéniable, qui nous permettra de sortir du cadre du ministère de la Défense, pour toucher un public plus large : insertion de publicités concernant les ouvrages de la collection, publication de comptes rendus de lecture, annonce des titres à paraître, etc.

>> L'ÉDITEUR

Les Editions Italiques, dirigées par Jean-Pierre Turbergue. Aucun financement ne sera demandé aux organismes partenaires. En revanche, leur aide est attendue pour : engager la réflexion de leurs stagiaires et autres personnels sur les thèmes qui auront été validés ; favoriser la diffusion de nos ouvrages à travers les revues institutionnelles du ministère de la Défense ; garantir l'achat d'un nombre d'ouvrages à fixer, avec mise en place éventuelle d'un système d'abonnement.

Contact : Fabienne Mercier-Bernadet

L'espace, enjeu stratégique européen

Pendant des temps séculaires la guerre a eu pour espace la surface de la terre et de la mer, le 20ème siècle lui a apporté la 3ème dimension, celle de la profondeur du ciel et de la mer. Au 21ème siècle le monde des trois dimensions a vécu : Il n'y a plus d'autonomie stratégique pour celui qui ne maîtrise pas la quatrième dimension, celle de l'Univers profond.

Si DEFENSE, ESPACE et EUROPE sont trois mots qui se sont longtemps ignorés, depuis le 19 mai 2003 ils paraissent se rejoindre : les Ministres de la Défense de l'Union Européenne ont en effet mis en place à cette date les dix premiers groupes de projet chargés de combler les

lacunes de l'U.E. en matière de capacités militaires, l'un d'eux ayant pour objet les capacités militaires spatiales.

EuroDefense ne peut rester à l'écart de cette révolution stratégique et doit réfléchir à ce que doit être une politique européenne spatiale performante. Il paraît nécessaire en particulier d'insister sur les fonctions suivantes des systèmes spatiaux :

1) le positionnement et la navigation :

l'autonomie par rapport au G.P.S. sera la première étape, celle de la réalisation de Galiléo, décidée récemment.

2) les télécommunications à haut débit par satellite :

c'est indispensable pour la mise en place des circuits rapides de décision-action.

3) l'observation et le renseignement :

domaines dans lesquels l'Europe a déjà des acquis non négligeables, grâce à des programmes de satellites nationaux, mais il faudrait un véritable programme européen.

4) l'écoute électronique et le système d'alerte avancée.

Si les deux aspects d'une politique spatiale (satellites et lanceurs) sont nécessaires, il faut sûrement privilégier la présence dans l'espace plutôt que l'accès à l'espace.

Rappelons que 17 pays européens sont déjà concernés par les programmes de satellites, de lanceurs ou de centres d'exploitation.

Avec une ferme volonté politique tout peut avancer très vite, mais il est urgent d'agir: En 2002 l'Europe (en totalisant tous les budgets) a consacré au domaine spatial 1,7 milliard d'Euro, alors que les Etats-Unis y ont consacré 28 milliards, les techniques spatiales étant prioritaires chez eux depuis 15 ans.

C'est pourquoi il a été décidé à la réunion des Présidents de Vienne que le sujet serait présenté rapidement lors de la rencontre 2003 à Bonn par Guy Petibon, Vice-Président d'ED France et Président de la Commission de Politique Générale, afin que soit ensuite constitué un groupe de travail sur cette question, présidé et animé par l'amiral Gilles Combarieu, Vice-Président d'ED France et Président de la Commission Stratégies et Moyens.

Le Groupe européen, après échanges de courrier électronique entre les membres de nos associations au cours de l'année scolaire 2003-2004, présentera ses conclusions lors de la Rencontre Internationale EuroDefense.

Commissions

Commission de Politique Générale :

Les relations entre la Chine et les Etats-Unis

Un débat récemment animé par la Commission de Politique Générale qui avait invité le Général Henri Eyraud.

La Chine : L'ouverture économique dans la rigidité politique

En Chine le parti unique a toujours le monopole absolu du pouvoir, quels que soient les aspects plus respectables présentés à l'extérieur. Ceci est justifié par le fait que la Chine est sans cela ingouvernable, menacée d'éclatement, compte tenu du plus d'un milliard de citoyens pauvres. Elle est montée en puissance à partir de 1978 sous l'impulsion de Deng Kiaping qui procède d'abord au démontage de l'économie planifiée et noue des relations avec les USA, le Japon et l'Europe afin d'obtenir transferts de technologie et investissements. En 1992, après la disparition de l'URSS, il lance l'économie socialiste de marché : recherchant la croissance maxima, elle entraîne inflation, corruption et déplacements massifs de personnes. Il meurt en janvier 1997, Jiang Zemin et Zhu Rongji vont mener la « réforme autoritaire ». La Chine entre dans l'OMC.

Les relations Chine-USA

Quant Clinton devient Président, il n'a pas de politique chinoise. Au bout de 18 mois il abandonne la défense des droits de l'homme pour des avantages économiques. De 1993 à 2001 les tensions sont nombreuses : le congrès réclame l'indépendance du Tibet ; un visa est accordé au Président de Taiwan pour effectuer un voyage au Tibet. En 1999, pendant la guerre du Kosovo, l'ambassade de Chine à Belgrade est bombardée par erreur. En 2001 un avion espion américain est intercepté et obligé de se poser, l'équipage est fait prisonnier. Clinton envoie 2 groupes aéronavals en Mer de Chine et Bush livre des armements à Taiwan.

Les relations entre les deux pays changent radicalement

après le 11 septembre 2001

Bush demande et obtient l'aide des chinois dans la lutte contre le terrorisme international. Bush et Jiang se rencontrent. Les relations avec les républicains sont paradoxalement meilleures qu'avec les démocrates.

C'est dorénavant une franche collaboration. Le FBI ouvre un bureau à Pékin. Les chinois restent neutres vis à vis des interventions américaines en Afghanistan et en Iran. Bush refuse l'indépendance de Taiwan. A partir du printemps 2003, la Chine exerce des pressions sur la Corée du Nord.

En résumé trois dossiers sont prioritaires

- la coopération dans la lutte contre le terrorisme
- la recherche pour Taiwan d'une solution tolérable pour les 2 parties
- l'appui de la Chine pour résoudre le problème de la Corée du Nord.

Les sujets de friction restent secondaires

Les Chinois multiplient les missiles balistiques et s'opposent au projet américain de défense antimissile, par crainte que Taiwan n'en bénéficie ; la répression au Sin Kiang est admise et considérée par les USA comme une lutte contre le terrorisme. La question du Tibet est la plus délicate, car le Dalai Lama bénéficie de soutiens aux USA et Bush pense à un compromis. Enfin la question des droits de l'homme est oubliée par les USA.

La prolifération nucléaire et balistique en faveur de l'Iran et du Pakistan à partir de la Chine inquiète des USA, mais les Chinois ont réglementé les transferts de technologies

la Chine ignore encore droits d'auteur et brevets

Dans la crise de Hong Kong, les USA restent neutres

La percée commerciale chinoise entraîne la disparition de nombreux emplois aux USA, s'ils accusent la parité du yuan, le vrai problème réside dans le sous-paiement de la main d'œuvre

(30 à 50 € par mois).

Bush fait des déclarations énergiques mais se garde d'agir : si on freinait leurs exportations, les Chinois achèteraient moins de bons du trésor américain (ils en possèdent actuellement 126 milliards de \$).

En conclusion on assiste actuellement à une situation de quasi-alliance entre USA et la Chine. Celle-ci pourrait bien sûr évoluer en cas de dérapage de la crise coréenne ou de non réélection de Bush.

P.S. : on peut consulter le site du Général Eyraud : Question Chine sur :
<www.questionchine.net >

Guy PETIBON

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires

L'Association EuroDéfense-France est heureuse de féliciter chaleureusement les membres du Conseil qui viennent d'être nommé ou promus dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

Au titre d'officier :

Gérard de Bignicourt : Trésorier de l'Association

Jean Marie Dedeyan : Président de RFC

Au titre de chevalier :

Claude Rosius : Président de l'AA-IHEDN
